

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n° 2020/11/24-05-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 24 novembre 2020, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés.

Considérant que, les facultés des Sciences Médicales et Paramédicales et d'Odontologie sont deux composantes de l'Université rattachées au secteur santé,

Considérant que, La faculté des Sciences Médicales et Paramédicales créée depuis le conseil d'administration du 19/12/2017 est composée de 4 Ecoles : l'Ecole de Médecine, l'Ecole de Maïeutique, l'Ecole des Sciences Infirmières, l'Ecole des Sciences de la Réadaptation.

Considérant que, cette création s'inscrit :

- D'une part dans la démarche que mène l'Université dans le cadre de l'Universitarisation des professions paramédicales avec la création des écoles des sciences de la réadaptation et des sciences infirmières,
- D'autre part dans la démarche de coordination et transversalité des formations médicales, la construction et l'organisation des procédures communes visant à améliorer la formation et la recherche pour les étudiants.

Après l'intégration de l'Ecole Universitaire de Maïeutique, il est donc proposé d'intégrer l'UFR d'Odontologie aux fins de regrouper l'ensemble des sciences médicales dans la perspective d'une plus grande cohérence pédagogique et de recherche.

DECIDE :

OBJET : Approbation de l'intégration de l'UFR d'Odontologie dans la Faculté des Sciences médicales et Paramédicales


Le Conseil d'administration approuve l'intégration de l'Unité de Formation et de Recherche d'Odontologie dans la Faculté des Sciences Médicales et Paramédicales.

Cette délibération est adoptée avec 29 voix pour et 3 abstentions.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 32


Fait à Marseille le 24 novembre 2020,
Eric BERTON,
Président d'Aix-Marseille Université